

Un début d'année mouvementé pour tous !

Avez-vous eu des difficultés pour joindre en direct le service informatique par téléphone, en ce début d'année 2019 ? Janvier et février 2019 ont vu coïncider les appels habituels de maintenance avec le PASRAU, le REU, les démarrages d'une dizaine de nouvelles communes (installation, récupération des données, et formation) et la fusion de 3 communes.

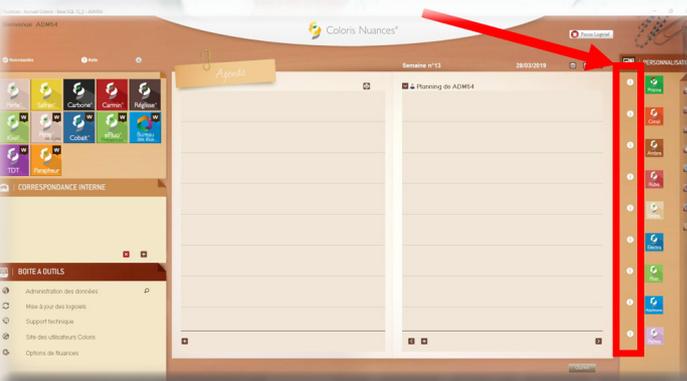
Alors que les années précédentes nous recevions **environ 1600 appels sur les 2 premiers mois de l'année**, nous en avons traité **cette année 2300 sur la même période, soit 44% d'appels en plus !**

Malgré tous les efforts du service informatique de l'ADM54, nous n'avons parfois pas pu vous répondre dans l'heure, comme nous le faisons en général et nous vous remercions de votre compréhension.

Afin de faciliter la diffusion d'information, nous allons remettre en service le vecteur de communication qui se situe dans les logiciels (pastilles de couleurs dans NUANCES quand un message est arrivé) en plus des mails que nous vous envoyons dès que l'actualité le nécessite.

En espérant que l'an prochain ne soit pas porteur de 2 nouvelles réformes majeures comme cette année, nous restons à votre disposition **par téléphone au 03-83-28-95-87** aux horaires habituels de maintenance : **les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, sauf vendredi à 17h, le mardi de 14h à 17h30.**

Si vous n'arriviez pas à nous joindre, laissez-nous un message et nous vous rappellerons dans les plus brefs délais. Vous pouvez aussi nous contacter par mail : service-informatique@adm54.asso.fr



SITE SADOUL - 80, BD MARÉCHAL FOCH
54520 LAXOU

WWW.ADM54.ASSO.FR



ADM 54
Association des maires
et des présidents d'intercommunalité
de Meurthe-et-Moselle

- > CLUBS UTILISATEURS p.2
- > PASRAU
- > REU
- > REU (SUITE) p.3
- > PES ASAP
- > SÉCURITÉ INFORMATIQUE
- > A VENIR p.4
- > FACEBOOK
- > DU SEMA

SERVICE INFORMATIQUE
DE L'ADM54
03 83 28 95 87
service-informatique@adm54.asso.fr



Compte rendu des Clubs utilisateurs

Les clubs utilisateurs de février 2019 ont rencontré un franc succès : **215 élus**, agents et trésoriers ont répondu présents à l'invitation de l'ADM54 sur **9 sessions d'informations** dans tout le département.

Merci pour leur accueil aux communes de Badonviller, Thiaucourt-Régnieville, Mousson, Biqueley, Lantéfontaine, Cons-La-Grandville et Moncel-Les-Lunéville.

Merci aux comptables publics de la DDFIP qui ont participé à toutes les sessions.

Lors du premier club, **Sylvine Tallone, technico-commerciale Cosoluce - Secteur Nord & Est** a pu apporter son expertise et des informations détaillées sur les divers sujets abordés ; l'expérience ayant été appréciée, il est fort probable qu'elle soit réitérée la prochaine fois.

Les clubs ont permis de faire le point sur ce début d'année pour le moins chargé (de votre côté, comme du nôtre !), compte tenu des nouveautés importantes telles que PASRAU ou REU.

PASRAU

Nous avons revu ensemble la procédure complète permettant de traiter le cycle de paie et le prélèvement à la source ainsi que les dates à respecter pour déposer les déclarations sur Net-entreprise.

Retrouvez sur www.adm54.asso.fr, dans la partie informatique, toutes les fiches pratiques traitant du PASRAU ainsi qu'une vidéo à venir très prochainement.

Toujours sur Parme, nous avons également annoncé l'arrivée de la mise à jour des heures supplémentaires défiscalisées. **Pour info, les heures supplémentaires renseignées de manière classique seront exonérées, pour rentrer des HS non exonérées, il faudra passer par l'onglet "Autres rubriques".**

REU

L'autre « grosse » nouveauté de ce début d'année est évidemment l'arrivée du **Registre Electoral Unique (REU)**. Pour rappel, les principaux objectifs de cette réforme sont de :

- Faciliter les conditions d'inscriptions.
- Combattre l'abstention et remédier aux imperfections dans les listes électorales, notamment en réduisant le nombre de "mal inscrits", "non-inscrits" ou "inscrits en doublon".

Nous avons vu ensemble les divers changements que cela implique pour vous :

- La mise en place du portail ELIRE et la connexion établie par ELECTRA au lancement de ce dernier permettant au logiciel de se synchroniser avec le REU.

Vous trouverez d'ailleurs une aide en ligne quant à l'utilisation de ce portail par :

<https://doc.repertoire-electoral.insee.fr/xwiki/bin/view/Commune/Formation+et+assistance>

- La mise à jour de mi-mars apportant de nouvelles modifications dans les menus du logiciel avec notamment la suppression de la liste électorale, vous n'aurez maintenant qu'une seule base à maintenir, celle d'ELIRE.

Attention, le portail ELIRE ne fait pas d'ELECTRA un logiciel obsolète mais plutôt une interface avec le REU.

ELECTRA permet d'effectuer un certain nombre de tâches que ne gère pas ELIRE telles que la gestion des procurations, l'édition des cartes, la gestion du découpage géographique, des rues et bureaux de vote, les retours de carte et propagande ainsi que les jurés d'assises.

Nous avons également abordé les prochaines échéances à venir jusqu'au scrutin européen du 26 mai prochain.



A noter !

Vous devrez réunir la commission de contrôle **entre le 2 et le 5 mai 2019** et dès le lendemain vous arrêterez et vous publierez les listes (entre le 3 et le 6 mai donc).

PES ASAP

(Protocole d'Echange Standard – Avis des Sommes à Payer)

Nous avons revu le paramétrage dans le logiciel de compta CORAIL et les différents typages ASAP à renseigner (**01 pour la sphère privée, 02 pour la sphère publique – Chorus Portail Pro et le typage 04 sans traitement DGFIP**).

SECURITE INFORMATIQUE

D'avis d'expert, nous assistons à la plus grosse campagne de phishing, ce qui explique pourquoi vous recevez un nombre important de mails type chantage à la webcam, fraude au faux service de hotline, etc...

Nous sommes donc revenus sur la sécurité informatique et les bons réflexes à avoir pour se prémunir des attaques de personnes malveillantes.

Pour vous sensibiliser de manière originale, nous avons envoyé une semaine avant les clubs, un "faux mail frauduleux" aux secrétaires inscrites aux clubs utilisateurs via informatique.adm54@gmail.com.



Environ 35% de personnes sont tombées dans le piège en cliquant sur ce lien, nous avons donc profité du club pour voir ensemble les éléments qui auraient dû alerter les utilisateurs : adresse mail différente, signature du mail, l'heure et la date d'envoi, etc...

Nous vous rappelons que vous pouvez signaler toutes tentatives d'escroqueries, piratage, etc... à cette adresse :



Nous sommes également revenus sur l'importance d'effectuer **des sauvegardes régulières et de les copier sur un support externe.**





A VENIR

Nous savons que les clubs utilisateurs sont attendus car ils permettent d'être tenus à jour des nouveautés, d'échanger entre nous, dans un climat convivial, sur le métier et ses diverses évolutions, de nous faire part de vos questionnements etc..

Afin de vous proposer toujours plus de solutions pour améliorer votre quotidien, nous allons créer un **forum en ligne**, espace communautaire pour les secrétaires de mairie qui prolongera la dynamique d'échange instaurée lors des clubs et facilitera la diffusion d'informations.

La quasi-unanimité des participants était très favorable à ce projet et nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e) de son évolution.

Merci encore une fois pour votre fidélité et votre participation forte et active. Rendez-vous en septembre pour les prochains clubs 2019 !



FACEBOOK

L'ADM54 est sur Facebook ! Nous publions régulièrement des informations importantes : les principaux changements législatifs ou informatiques, les dates des nouvelles formations et réunions dispensées par l'ADM54 ; nous faisons au mieux pour que les collectivités puissent avoir accès simplement à l'actualité territoriale qui les concerne directement.

Bientôt, nous inviterons les élus et les agents à participer à un concours qui aura lieu sur cette page, avec un lot à gagner.

N'hésitez pas nous rejoindre en likant la page Facebook de l'ADM54 !



DIPLÔME UNIVERSITAIRE SECRÉTAIRE DE MAIRIE



Pour la seconde année consécutive, l'Association des maires et présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle participe au DU SEMA (Diplôme Universitaire de SEcrétaire de MAirie) et dispense des cours dans ses locaux et ceux de l'ISAM au campus ARTEM.

Le service informatique propose un enseignement pratique sur les logiciels en abordant tout un panel de matières que le métier requiert : paie, comptabilité, facturation, élections, état-civil, etc... ainsi qu'une initiation aux bonnes pratiques liées à la sécurité informatique.

La promotion de 2018 a vu 100% de ses élèves diplômés, nous souhaitons la même réussite aux stagiaires de cette année.

Directrice de la publication
Rose-Marie FALQUE

Directrice de la rédaction
Anne-Mathilde COSTANTINI

Comité de rédaction
Rodrigue DARVIEUX
Cyril DIEZ-CARDONA
Yann FORT
Julien SERRURIER
José-Luis VAZ

Mise en page
Alicia DIZEK

1 2 3 **4**

Biip - Bulletin d'Informations Informatiques Pratiques
AVRIL MAIL JUIN 2019

Maintenance téléphonique tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
au 03 83 28 95 87 (sauf le mardi matin et le vendredi jusqu'à 17h)